

Questions à Fabienne QUIRIAU (CNAPE) - protection de l'enfance

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 18/04/2018

Saisine liée : PRÉVENIR LES RUPTURES DANS LES PARCOURS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Directrice générale du pôle protection de l'enfance et de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

Questions à Mme Fabienne QUIRIAU, directrice générale du pôle protection de l'enfance et de la [Convention nationale des associations de protection de l'enfant \(CNAPE\)](#), auditionnée par la Section des affaires sociales et de la santé du CESE dans le cadre de la saisine : "La protection de l'enfance".